

Bâtiments rénovés

Un des volets du projet HOLISTIC consiste à **réduire la demande en énergie**. La réalisation de cet objectif passe notamment par l'amélioration de l'efficacité énergétique des infrastructures, dont celles du **parc immobilier**.

C'est dans ce cadre que **quatre bâtiments** font ou ont fait l'objet d'interventions pour le moins pointues. Il s'agit de deux immeubles locatifs, situés respectivement rue de Gibraltar et rue des Saars, et de deux bâtiments de l'Université, en l'occurrence celui sis avenue de Bellevaux 51 ainsi que la Faculté de Droit.

Que ce soit sur le plan architectural ou sur celui de la performance énergétique, ces édifices sont très différents les uns des autres. Cependant, ils ont aussi un point commun : chacun présente un **potentiel d'économies** particulièrement intéressant.

Les bâtiments rénovés :

Faculté de droit, Université de Neuchâtel

Maître de l'ouvrage : Canton de Neuchâtel
Architecte : Bureau d'architecture Singer & Partners SA
Concept énergétique et Ingénieur CV : EG Losinger Constructions SA

Avenue de Bellevaux 51, Université de Neuchâtel

Projet en cours d'élaboration

Rue des Saars 95

Maître de l'ouvrage : Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel
Architecte : Roger Giaouque (Canton de Neuchâtel)
Concept énergétique : Planair SA

Rue de Gibraltar 7, 9, 11

Maître de l'ouvrage : Fondation de l'Hôpital Pourtalès
Architecte : Atelier d'architecture du Pommier de Bosset & Jacopin
Concept énergétique : Planair SA

Les interventions en détail

Afin d'atténuer les pertes de chaleur, chaque immeuble se voit "étanchéifié" avec la pose de nouvelles fenêtres. Par exemple, le remplacement complet des fenêtres de la Faculté de droit représente à lui seul une économie de près de 20% pour ce bâtiment.

L'isolation des structures n'est pas en reste, puisqu'elle concerne les quatre édifices. Aux Saars, l'enveloppe est entièrement revue. A Gibraltar et à la Faculté de Droit, afin de préserver l'esthétique des façades, l'isolation se veut partielle (mansardes des combles, fondations). A Bellevaux 51, une isolation périphérique sur les façades est envisagée.

Les infrastructures de chauffage sont également transformées ou optimisées. Par exemple, à la Faculté de Droit, la connexion au réseau de chauffage à distance est refaite et

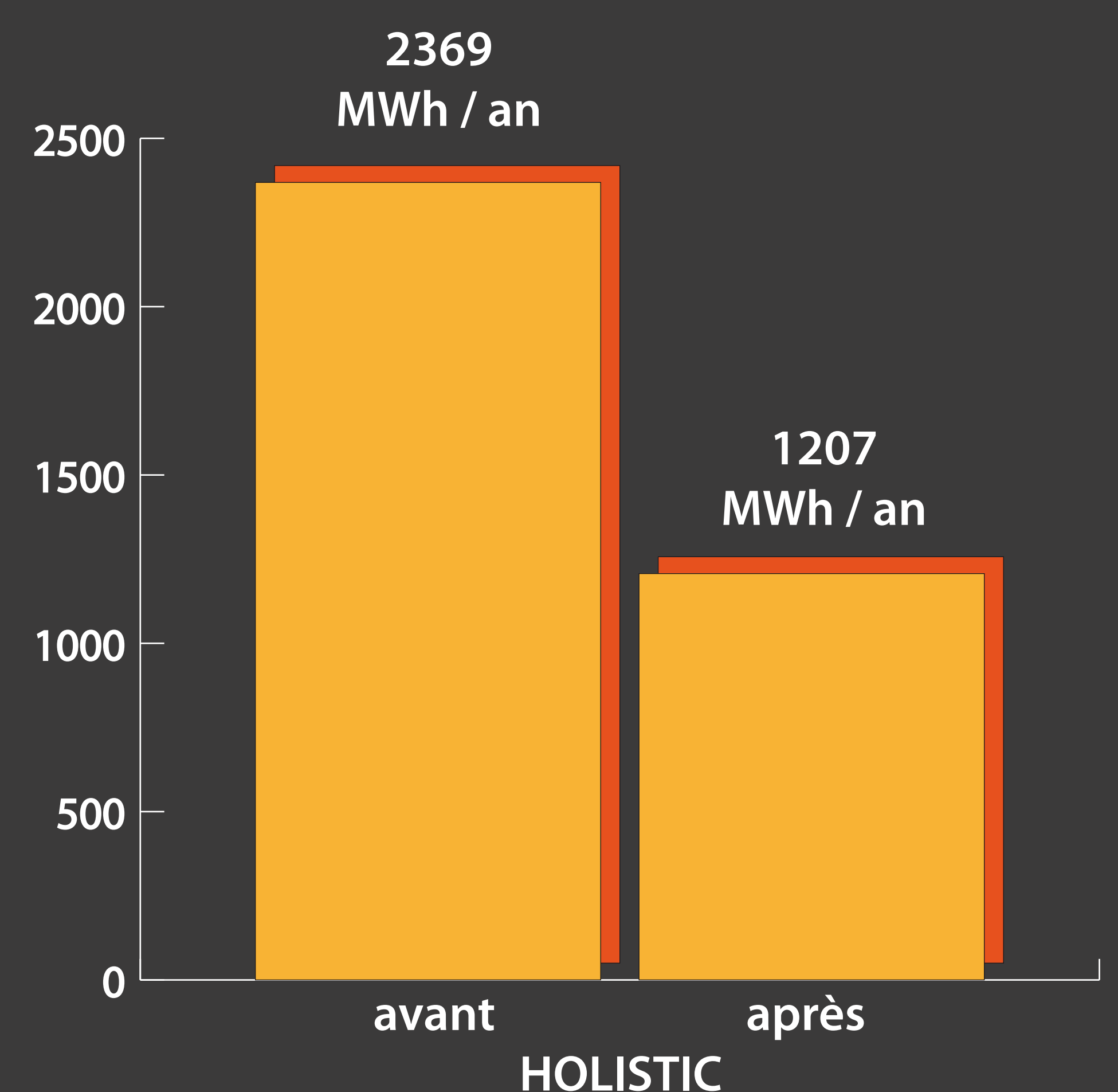
un nouvel échangeur est installé.

Dans plusieurs cas, les régulations du chauffage et de la ventilation sont optimisées. A Gibraltar, notamment, les interventions se font aussi sur les radiateurs, avec la pose de vannes thermostatiques.

Sur l'immeuble "Saars 95", non seulement une ventilation à double flux est installée mais des capteurs solaires procurant l'eau chaude sanitaire sont posés.

Les objectifs

Pour l'ensemble de ces bâtiments, la consommation d'énergie sera réduite de près de moitié ! Ce qui équivaut à une quantité non-négligeable de 116'200 litres de mazout par année.



De nouvelles fenêtres à haute performance énergétique pour la Faculté de Droit

Consommation de chauffage sur un an pour le bâtiment de Droit

Entièrement rénové, l'immeuble "Saars 95" répond au label MINERGIE®

